

## **Communiqué de presse**

### **Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse)**

Zürich, le 22 novembre 2022

## **Développement de la qualité : plus de courage pour les grands projets**

**Dix ans après, la nouvelle version des recommandations de la CDAS et de la CDIP sur la qualité et le financement de l'accueil et l'éducation de l'enfance est parue. Même si certaines exigences de kibesuisse ont été reprises, la fédération regrette toutefois que les recommandations se limitent en grande partie à une description de la situation actuelle. Ainsi, on a perdu l'occasion de faire avancer le développement de la qualité de l'accueil et de l'éducation de l'enfance en élaborant un document d'orientation montrant la voie à suivre.**

### **La longue attente est terminée**

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont adopté et publié de recommandations communes sur l'accueil et l'éducation de l'enfance. Les dernières recommandations communes de la CDAS et de la CDIP pour ce domaine remontent à 2011. La fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant kibesuisse se félicite de la publication, 10 ans après, de la version actualisée et concrétisée tant attendue. Dans les recommandations de la CDAS et de la CDIP, certaines exigences de kibesuisse ont été reprises. Ainsi, il est expressément stipulé dans les recommandations que les stagiaires ne sont pas à prendre en compte dans le calcul du taux d'encadrement. La fédération soutient aussi le fait que les stages préalables ne soient plus pris en considération et ne soient plus considérés comme une condition à l'obtention d'une place d'apprentissage.

### **Manque de vision**

Kibesuisse regrette toutefois que les recommandations se contentent de maintenir le statu quo sur de nombreux autres points. Ainsi, les aspects relatifs au concept pédagogique correspondent dans une large mesure aux principes de base déjà énoncés dans de nombreuses ordonnances cantonales ou dans les directives correspondantes de kibesuisse. Au lieu du strict minimum, la fédération aurait souhaité un document plus audacieux, qui place la barre plus haut dans le développement de la qualité. Kibesuisse peut certes comprendre qu'il est difficile, d'un point de vue politique/fédéraliste, de faire une recommandation à l'échelle nationale sur un système de financement concret. Toutefois, les recommandations manquent d'explications fondamentales sur les avantages et inconvénients, mais aussi sur le sens et le but des différents modèles de financement.

### **Diplômes du tertiaire pour les directrices et directeurs de crèches**

De même, la troisième dimension de la qualité de l'orientation si importante, en plus de la qualité de la structure et du processus, est exclue du document. Elle comprend en effet les attitudes et valeurs pédagogiques de base, mais aussi la mission de formation, d'encadrement et d'éducation. La qualité ne peut être améliorée que si le personnel qualifié bénéficie aussi du temps et de la reconnaissance (financière) nécessaires pour faire face à la diversité des tâches dans l'accueil et l'éducation de l'enfance. Quand le financement est assuré, il y a alors des offres correspondantes de formation de base et de formation continue. Kibesuisse regrette toutefois que les recommandations pour la qualification du personnel de direction n'exigent pas un diplôme du tertiaire, comme un diplôme d'éducatrice ou d'éducateur de l'enfance ES, mais une « formation de base avec formation continue », qui n'est pas définie plus précisément.



kibesuisse

## Valeurs d'orientation fixes au lieu de grandes fourchettes

En principe, kibesuisse est très critique à l'égard du travail avec des fourchettes, tel qu'il est pratiqué dans les recommandations de la CDAS et de la CDIP. Ces fourchettes reflètent en définitive de grandes différences. En chiffres absolus, cela peut d'abord paraître peu spectaculaire si, pour la garde des nourrissons et des petits enfants jusqu'à l'âge d'un an et demi, l'on compte deux à trois enfants par personne d'encadrement. En termes relatifs, l'écart est toutefois de 50 %. Pour les classes d'âge supérieures, les chiffres sont respectivement de 20 et 25 %. Kibesuisse aurait préféré travailler avec des valeurs fixes. Au niveau du taux d'encadrement, il n'est ni pertinent ni crédible d'argumenter sur les différences fédéralistes. Les besoins d'un nourrisson à Neuchâtel sont les mêmes que ceux d'un enfant du même âge à Soleure ou au Tessin.

\*\*\*\*\*

### Liens

- [Recommandations de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales \(CDAS\) et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique sur la qualité et le financement de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants du 15 novembre 2022](#)
- [Communiqué de presse sur les recommandations du 17 novembre 2022](#)

### Contact :

Maximiliano Wepfer

Responsable de la communication politique de la fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse)

Courriel : [maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch](mailto:maximiliano.wepfer@kibesuisse.ch), tél. 043 321 32 53

Kibesuisse, fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant, est l'association nationale professionnelle pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance dans les crèches, l'accueil familial de jour et les structures d'accueil parascolaire/les écoles de jour. Kibesuisse encourage l'expansion aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif de services professionnels et abordables. Elle s'engage en faveur de bonnes conditions-cadres pour la branche et défend les intérêts de ses membres. Dans toutes ses activités, la fédération place le bien-être des enfants au centre des préoccupations.